

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 28 mai 2026

### **Face à la crise viticole : les acteurs s'engagent pour la transformation industrielle et commerciale des caves coopératives de Nouvelle-Aquitaine et de leurs unions**

Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Stéphane HÉRAUD, président de la section vitivinicole de la Coopération Agricole de Nouvelle-Aquitaine, ont réuni pour la seconde fois ce mardi 26 mai 2026 à l'Hôtel de Région à Bordeaux, le comité de pilotage du plan d'actions collectif de transformation industrielle et commerciale du réseau des caves coopératives et de leurs unions, comme ils s'y étaient engagés suite à son installation en mars dernier.

#### **Un pilier régional fragilisé par une crise de trésorerie sans précédent**

Le comité de pilotage a réaffirmé le poids incontournable et structurant des caves coopératives, qui regroupent 3 900 vignerons coopérateurs et représentent près de 30 % des volumes de la production viticole de Nouvelle-Aquitaine, tout en soulignant que le contexte de crise actuel impose une urgence à agir notamment pour soutenir/conforter la trésorerie des caves coopératives de la région. En effet, les caves coopératives et leurs unions font aujourd'hui face à de fortes difficultés en raison notamment de la surcapacité de leurs outils industriels et de l'éclatement de leur action commerciale qui limite leur force de frappe sur les marchés nationaux comme internationaux.

#### **Une feuille de route stratégique : performance, adaptation à 5-10 ans et partenariats**

Le statu quo n'étant pas tenable, les acteurs de la filière avec l'accompagnement de l'État et de la Région, ont lancé au premier trimestre 2026, ce **plan collectif de transformation et de performance industrielle et commerciale** qui est désormais pleinement opérationnel. Ce plan vise à redresser la performance économique des structures et à sauvegarder la capacité de rémunération des vignerons adhérents.

9 groupes de travail sont en charge de la mise en œuvre de ce plan, par exemple sur l'appui aux entreprises en difficulté, le rapprochement de structures ou encore la rationalisation des outils industriels. Depuis le mois de mars, ils se sont réunis à de nombreuses reprises et ont proposé deux pistes principales à approfondir d'ici la fin de l'été :

- 1. Décliner le schéma régional de transformation industrielle dans 5 ou 6 bassins viticoles et organiser à cette échelle des discussions concrètes pour favoriser l'émergence de projets structurants répondant aux objectifs du plan collectif**, à savoir l'adaptation à un horizon de 5 à 10 ans de la cartographie des outils industriels.
- 2. Le rapprochement avec le négoce** : les réflexions sont officiellement ouvertes pour la rédaction d'une charte de partenariat entre le réseau des caves coopératives et le négoce régional, afin de sceller des relations commerciales plus fluides, transparentes et génératrices de valeur partagée.

L'État et la Région Nouvelle-Aquitaine restent pleinement mobilisés aux côtés de la Coopération Agricole pour activer les leviers d'accompagnement financier disponibles, ainsi que les leviers d'expertise et de conseil nécessaires à la réussite de ce plan de transformation.



Crédit photo : Région Nouvelle-Aquitaine – Sébastien Blanquet-Rivière

**Sophie BROCAS**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine : *"L'urgence de la situation nous impose d'accélérer. Les difficultés de trésorerie de nos caves coopératives menacent directement le maillon central de notre économie viticole régionale. À court terme, les exploitants et dirigeants qui rencontrent des difficultés doivent se rapprocher des services de l'État pour obtenir des étalements de charge. Pour construire l'avenir, l'État prendra toutes ses responsabilités en accompagnant l'élaboration de ce schéma de transformation industrielle à 5-10 ans. Nous serons au rendez-vous, avec pragmatisme, pour soutenir les restructurations nécessaires et garantir un avenir viable à nos 3 900 vignerons coopérateurs."*

**Alain ROUSSET**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : *"Face à la surcapacité industrielle et à l'émiettement de l'offre commerciale qui asphyxient nos structures, le statu quo n'est plus une option. La Région s'engage pleinement dans le cofinancement aux côtés de l'État et le suivi de ce plan de transformation. Notre objectif est clair : moderniser l'outil de production, rationaliser nos forces et bâtir des alliances fortes, notamment avec le négoce, pour que la valeur revienne enfin dans les territoires et dans les exploitations."*

**Stéphane HÉRAUD**, président de la section vitivinicole de la Coopération Agricole de Nouvelle-Aquitaine : *"Le réseau des caves coopératives fait face à des vents contraires d'une violence inédite, mais nous faisons le choix de la responsabilité et de l'offensive. Ce plan de transformation industrielle et commerciale est notre feuille de route collective. J'appelle l'ensemble des présidents et des adhérents à s'emparer de ces outils d'adaptation. C'est en unissant nos forces et en repensant notre cartographie régionale que nous retrouverons notre compétitivité sur les marchés."*